

Le MR renonce à faire interdire “Mein Kampf”

■ Courbe rentrante chez les libéraux après la “boulette” du député Vincent Scourneau.

Faut-il interdire ou non la publication de “Mein Kampf”? Cette question très philosophique a été tranchée la semaine dernière par le MR : le député libéral Vincent Scourneau a créé une controverse en réclamant l'interdiction de la réédition en Belgique de la bible du nazisme. Les droits sur l'ouvrage d'Adolf Hitler étaient détenus par le land de Bavière qui s'opposait à toute nouvelle publication. Mais, depuis le 1^{er} janvier 2016, ces droits sont tombés dans le domaine public.

Pour le parlementaire MR, qui se disait appuyé par son parti, “Mein Kampf” contrevient à la loi réprimant l'incitation à la haine raciale. D'où l'interdiction pure et simple qu'il prônait. Mais, selon nos informations, le MR a renoncé à faire interdire le livre qui fait un carton en Allemagne depuis que sa réédition est possible.

Le MR veut obliger les éditeurs à ajouter une large préface mettant en garde les lecteurs.

Ce qui devait à la base être une bonne petite idée estampillée MR a en fait semé la division au sein même de la formation politique: interdire un livre, même le plus sulfureux, est toujours une erreur, estiment de nombreux libéraux. Cette contestation interne a atteint un tel point que le sujet a été inscrit à l'ordre du jour du bureau de parti, lundi dernier, à la demande des Jeunes MR.

Durant cette réunion, une série de poids lourds étaient présents: Daniel Bacquelaire (ministre fédéral), Richard Miller (député et directeur du centre d'études du MR, le centre Jean Gol), Jacques Brotchi (sénateur), Viviane Teitelbaum (députée bruxelloise)... Ils ont effectué un tir de barrage contre Vincent Scourneau qui a dû effectuer une courbe rentrante: sa sortie sur “Mein Kampf” devient officiellement une grosse boulette.

Il faut dire que la réflexion des barons du MR a été bien alimentée par une longue note interne de Corentin de Salle, philosophe très libéral et directeur scientifique du centre Jean Gol. Ce document, distribué aux membres du bureau de parti, démontre

qu'il est au contraire fidèle à l'esprit du libéralisme de laisser circuler “Mein Kampf”: “*Cette proposition de loi (de Vincent Scourneau, NdlR) consacre la censure, écrit Corentin de Salle. Si l'on interdit ‘Mein Kampf’, il existe des dizaines de milliers de livres qu'il faudrait interdire en raison de la nocivité des idées qui y sont exprimées.*” Il cite, en vrac, la Bible et le Coran “*qui contiennent plusieurs passages avec des appels au massacre*”, les livres de Marx, Lénine, Staline, les auteurs classés à l'extrême droite comme Céline, Drieu La Rochelle...

“Le MR ne sera pas épargné”

Plus stratégiquement, le philosophe voit aussi un danger pour le MR dans l'interdiction du pamphlet écrit par Hitler durant ses mois de prison à la suite de l'échec du putsch de Munich (1923): “*Je pense que nous n'allons pas être épargnés. Quasiment tous les intellectuels, journalistes, éditorialistes, analystes et commentateurs se prononceront sur ce sujet et on soulignera la contradiction entre cette proposition et la tradition libérale.*”

Las, les libéraux déposeront une autre proposition visant à encadrer la publication de “Mein Kampf” plutôt que de l'interdire. Leur idée: obliger les éditeurs à ajouter une large préface mettant en garde face à la barbarie nazie.

Frédéric Chardon